

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 19 OCTOBRE 2012
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers : **M. Marcel Nadeau**
: **M. Bruno Roy**
: **M. Rodrigue Ouellet**
: **Mme Bibiane Gagnon**

ABSENTES : **Mme Jeanne-Paule Beaulieu**
: **Mme Nancy Pineault**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter des sujets suivants

ORDRE DU JOUR

1. Adjudication du contrat –travaux de voirie 8^e rang Est
2. LVM –proposition budgétaire révisée
3. Période de questions
4. Levée de la séance

1. Adjudication du contrat –travaux de voirie 8^e rang Est

12-283 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de réfection du rang 8 Est;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence « **Les Excavations Léon Chouinard & Fils Itée** » a déposé une soumission respectant les exigences des documents de soumission;

CONSIDÉRANT QU'aucun certificat d'autorisation de la part du ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) n'est requis pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE les montants de la soumission reçue, de 127 363,55\$ taxes incluses, de « **Les Excavations Léon Chouinard & Fils Itée** » respectent les montants prévus à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE BPR-Infrastructure inc. recommande l'adjudication du contrat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité procède à l'octroi du mandat et à la signature du contrat avec « **Les Excavations Léon Chouinard & Fils Itée** », afin que les travaux puissent débiter le 22 octobre 2012;

QUE la Municipalité s'en tient à la programmation des travaux déposée au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour la municipalité de Saint-Charles-Garnier et au nom de celle-ci.

2. **LVM –proposition budgétaire révisée**
12-284 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le budget présenté par LVM pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de réfection de la voirie au rang 8 Est. Les travaux sont sur six jours ouvrables. La facturation sera effectuée selon les heures réalisées.
Coût estimé : 3 835.00\$ plus taxes.

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
Aucune

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
12-285 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement de lever la séance à 20h00.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir. gé. et sec.-trés.